

- 2° *Comité des travaux historiques et scientifiques* : Bulletin historique et philologique, année 1897, numéro 1 et 2 ;
- 3° *Comité des travaux historiques et scientifiques* : Bulletin archéologique, 1897, 2° livraison ;
- 4° *Comité des travaux historiques et scientifiques* : Bulletin de la Section des sciences économiques et sociales, année 1897 ;
- 5° *Bulletin de l'histoire de Paris et de l'Île de France* : 2° livraison de 1898 ;
- 6° *Mémoires de la Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin*, tome xx° ;
- 7° *Bulletin de la Société Dunoise*, N° 114 — avril 1898 ;
- 8° *Revue historique et archéologique du Maine*, tome xxxii°, 1897 ;
- 9° *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 5° livraison de 1898.
- 10° *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 186° livraison ;
- 11° *Correspondance historique et archéologique*, N° 54, 25 Juin 1898 ;
- 12° *Revue d'Ardenne et d'Argonne*, 5° année, N° 5 ;
- 13° *Petits édifices historiques*. Palais municipal de Brescia (Italie). Renaissance italienne du xvi° siècle ;
- 14° *Œuvres de Mlle Sophie Manéglier*, 5 volumes in-8° : *Poésies chrétiennes, Fables, Poésies diverses, Comédies en prose et en vers, Pensées morales et philosophiques* (don de M. Raison, membre titulaire).

#### Remerciements.

Sous ce titre « La Fontaine et Racine, d'après un poète champenois du xix° siècle ». M. Moulin rend compte des œuvres si diverses, si multiples de Mlle Sophie Manéglier « la muse champenoise » au dire de Béranger. Les poésies chrétiennes de l'auteur ont été appréciées et jugées favorablement par des poètes et des critiques de mérite. L'œuvre est considérable et embrasse, pour ainsi dire, toutes les connaissances humaines : religion, philosophie, politique, littérature ; c'est ce qui a déterminé le secrétaire à présenter une notice assez étendue en s'appliquant surtout à mettre en relief le sentiment de l'auteur sur ces deux immortels compatriotes La Fontaine et Racine. Les fables

de Mlle Manéglier, sans contredit, ne peuvent être comparées à celles du Bonhomme; la tragédie de Virginie présente bien quelques réminiscences de Phèdre et d'Iphigénie, mais c'est tout; les comédies sont des proverbes qui rappellent — de loin — ceux de Th. Leclercq; la bonne volonté, les sentiments élevés sont évidents, mais aucune comparaison n'est possible. Il n'est pas besoin de dire non plus que les pensées — dont quelques-unes paraissent autobiographiques — n'approchent pas de celles de Pascal ou de la Rochefoucauld, quoiqu'il en soit, certaines parties ne sont pas sans mérite et la Société racinienne — dont nous parlerons prochainement — a accordé une médaille d'argent à l'auteur, pour son étude sur Racine, dans sa séance publique du 26 juin 1843. La famille de Mlle Manéglier habitait le domaine d'Igny, commune d'Arcy-le-Ponsart (Marne) confinant au canton de Fère. Ce domaine était une ancienne abbaye fondée en 1126, reconstruite en 1780; il est occupé actuellement par des religieux. C'est à Igny que l'auteur a composé la plus grande partie de ses œuvres.

CENTENAIRE DE M. FR. MOREAU

PRÉSIDENT D'HONNEUR

Mes chers collègues, en 1896, fidèle à ses habitudes de bienveillant souvenir, notre vénérable président d'honneur, adressait à ses amis le Catalogue des objets d'antiquité de la collection Caranda avec description sommaire; l'année suivante, nous recevions le Petit Album faisant suite à ce Catalogue et reproduisant les dessins des vues et objets les plus intéressants de la collection; aujourd'hui, complétant sa centième année, avec un *memento* émouvant, nous enregistrons le dernier ouvrage qui vient de paraître :